

La CNP du 26 mars 2013 n'a pas apporté beaucoup d'informations nouvelles et les travaux sur les classifications piétinent et ont du mal à se traduire en monnaie sonnante et trébuchante.



Suite à des essais dans 4 centres, l'inclusion des différents emplois réels dans la grille de classification s'avère plus difficile que prévu.

Des réajustements des fiches de poste dans les différents centres sont nécessaires. D'ores et déjà certains ont été proposés à la CNP.

- ⇒ Les brancardiers baissent d'1 point sur le critère relations passant de 13 à 12.
- ⇒ Les ouvriers montent de 2 points passant de 7 à 9
- ⇒ Pour les cadres, suppression de 4 catégories (experts projet transverse, expert stratégique, manager de secteur, manager stratégique) et remplacement par trois nouvelles : expert responsable projet codé 35, manager d'unité codé 35 et manageur de secteur codé 37.
Les cadres sont séparés en cadres fonctionnels ou de proximité et en cadres managers.

Pour SUD, cela confirme que les métiers ne sont pas positionnés sur une réalité technique mais sur le maintien d'une hiérarchie entre eux. Par exemple les brancardiers baissent d'1 point pour maintenir un écart suffisant avec les aides soignantes.

On reste sur la même logique des critères classant avec individualisation des salaires et mise en concurrence des salariés entre eux.

La traduction financière n'est pas pour demain.

La codification des différents métiers doit un jour se traduire financièrement. Malgré un discours de possible réévaluation globale de la

Classifications Ça coince !

masse salariale, puisqu'elle dit « on ne raisonne pas à budget constant », la fédération patronale a du mal à annoncer des chiffres (point prévu à l'ordre du jour de la CNP et qui a été retiré).

Elle justifie cette non information par deux éléments :

1. La nécessité de travailler d'abord sur les grilles de classification des praticiens pour avoir une analyse économique globale.
2. Le contexte financier des centres où un déficit prévisionnel cumulé de 12.5 millions est envisageable.

D'ores et déjà différents centres appliquent des mesures d'économie principalement sur le dos des personnels, Bordeaux, Clermont Ferrand, l'IGR, Curie-saint Cloud et Nice où la direction vient de dénoncer l'accord des 35heures.

Les organisations syndicales ont demandé une augmentation salariale pour 2013. La fédération patronale renvoie ce point à la CNP du 31 mai, date à laquelle nous aborderons également le déficit, les contraintes financières des établissements au regard de l'évolution de la tarification.

Il est évident que s'il n'y a pas de mobilisation, il n'y aura pas d'augmentation.

Comme d'habitude, les sections SUD vous propose de les interpeller pour toutes informations et poursuite du débat.